Université de Paris

Bureau des stages et de la professionnalisation
Faculté Sociétés et Humanités
Département d'Etudes psychanalytiques

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

LE STAGE DE MASTER 1

Nombre d'heures de stage validant des ECTS (crédits) : La maquette de Master 1 prévoit 300 heures de stage soit 3 demi-journées par semaine (environ 12 heures). Ce stage doit débuter au 1er semestre de l'année universitaire 2021/2022 en lien avec le TD de supervision et se dérouler sur les 2 semestres.

Date limite pour valider les heures de stage : Les 300 heures doivent être effectuées avant le 27 mai 2022 pour être créditées en session 1 et avant le 24 juin 2022 pour la session 2. Il est tout à fait possible d'effectuer plus de 300 heures et que votre stage se termine au-delà du 24 juin 2022. Les 300 heures devront cependant être validées au plus tard lors de la session 2.

Le calendrier des stages – UFR d'Etudes Psychanalytiques

SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DECEMBRE 2021	JANVIER 2022
Début septembre 2021 : début de la saisie des conventions 2020/2021. DEUX formulaires à disposition en fonction du statut de l'étudiant : **Sur Pstage** pour les étudiants inscrits sous le régime de la **formation initiale**. **Convention FTLV** pour les étudiants en **Formation Professionnelle (reprise d'études)**. **ATTENTION :** La saisie de la convention ne pourra se faire qu'une fois les inscriptions administratives et pédagogiques effectuées. **Documents nécessaires à la validation de la convention :** -contrat pédagogique -attestation responsabilité civile mentionnant les dates et lieu du stage				
FEVRIER 2022	**MARS 2022**	**AVRIL 2022**	**MAI 2022**	**JUIN 2022**
			Du 16 au 27 mai 2022 : validation des stages session 1(les 300 heures doivent être effectuées à cette date) **Documents nécessaires à la validation du stage :** -Carnet de stage rempli, signé et tamponné par le tuteur -Attestation de fin de stage rédigée, signée et tamponnée par le tuteur de stage (doit informer des heures de stages effectuées, la période du stage et les missions)	**Du 15 au 25 juin 2022** : Validation des stages session 2 (les 300 heures doivent être effectuées à cette date) **Documents nécessaires à la validation du stage :** -Carnet de stage rempli, signé et tamponné par le tuteur -Attestation de fin de stage rédigée, signée et tamponnée par le tuteur de stage (doit informer des heures de stages effectuées, la période du stage et les missions)

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi : **FERME (réception sur RDV)**
Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi:8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME (réception sur RDV)**

Université de Paris

Bureau des stages et de la professionnalisation
Faculté Sociétés et Humanités
Département d'Etudes psychanalytiques

INSTITUT Humanités & Sciences Sociétés

LE STAGE DE MASTER 1

Où faire mon stage : Dans la structure thérapeutique de votre choix, **sauf** cabinet, groupe privé et les permanences téléphoniques

⚠ - L'organisme d'accueil et le service peuvent être les mêmes que ceux dans lesquels vous avez fait le stage de Licence 3. De la même manière, le tuteur peut être le même MAIS le travail du mémoire devra être différent que celui de l'année dernière.

- Votre tuteur doit être obligatoirement psychologue clinicien

A savoir :

- Aucune dispense n'est autorisée pour les TD de supervision (1h30/semaine) et le séminaire de mémoire. Ces deux TD sont à suivre dès le début de l'année universitaire.
- La validation du stage se fait à la fin de l'année sur la base :
 - De l'assiduité et de la participation au TD « Supervision »,
 - L'inscription dans un séminaire de mémoire,
 - La réalisation de 300h de stage au terme de la session 1 et de la session 2
 - De l'appréciation du tuteur de stage prenant en compte l'assiduité et l'implication de l'étudiant (voir carnet de stage).

Au terme du stage : Vous devez remettre votre mémoire à votre directeur de mémoire. Le mémoire n'est pas obligatoirement en relation avec le stage clinique. 50 pages.
COMPETENCES VISEES : Acquérir les compétences et méthodologies de la recherche en psychologie à travers la rédaction d'un écrit comportant un travail de problématisation théorico-clinique.

Pour vous informer :

Le POP (Pole de l'orientation et de la professionnalisation)
POP, F.A.Q spéciale stages –urgence sanitaire : *https://u-paris.fr/faq-speciale-stages/*
Vous pouvez également consulter la page suivante dédiée au stage : *https://u-paris.fr/stage-droits-et-obligations/*
Guide des stages MENESR novembre 2018:
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32310/guide-pratique-des-stages-etudiants.html

Bureau des stages et de la Professionnalisation
Bâtiment Olympe de Gouges- bureau 413
8 rue Albert Einstein – case 7058 – 75205 Paris Cedex 13

Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Stage.ep@univ-paris-diderot.fr
01 57 27 65 48 / 01 57 27 63 73

Horaires du bureau :

Lundi : 8h30-12h00 / 14h-15h30
Mardi : 8h30-12h00 / 14 h- 15h30
Mercredi : **FERME (réception sur RDV)**
Mercredi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi: 8h30-12h30 / 14h -15h30
Jeudi:8h30-12h00/14h-15h30
Vendredi: **FERME (réception sur RDV)**